

Membre des réseaux Réserve de biosphère (Unesco) Géoparc mondial Unesco Charte européenne du tourisme durable (Europarc)

Affiché le

ID: 084-258402346-20191219-2019_CS_57-DE

Une autre vie s'invente ici

Délibération 2019 CS 57 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet: TRAVAUX MAISON DU PARC - TRANCHE 3 - DEMANDE DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix-neuf et le 19 décembre 2019 à 14h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 12 décembre 2019, se sont réunis à la Maison du Parc de Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec cinquante-deux (52) votants :

- Trente-et-un (31) membres titulaires présents ;
- Trois (3) membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- Dix-huit (18) membres représentés.

Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Anne-Cécile REUS, Claire ARAGONES, Anne-Marie CHEREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE,

Messieurs Mickaël CAVALIER, Didier PERELLO, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Pierre FISCHER, Alain DEILLE, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Gérard MATHERON, José DEVAUX, Jean-Pierre PEYRON, Serge SERDALLA, Stéphane SAUVAGEON, Paul FABRE, Christian CHENEZ, André ROUSSET (suppléant), Grigori GERMAIN (suppléant), Pierre PELLEGRIN (suppléant)

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Jacqueline COMBE à Valérie DELONETTE Christiane NAJI à Grigori GERMAIN Christelle FERNANDEZ à Jacques DECUIGNIERES Mireille BOR à Gaëlle LETERRON Paule DAPRES à Alain DEILLE

Messieurs

Rolland PETIET à Marie-Elisabeth CHRISOSTOME Félix BOREL à Catherine SERRA Michel GASPARIN à Anne-Marie CHEREZY André BERGER à Geneviève JEAN Christian AUTARD à Yolande PRIMO Arnaud BOUTET à Pierre PELLEGRIN Jean-Pierre LEROUX à Alessandro POZZO Pierre BENAS à Pierre FISHER Pascal DEPOISSON à Pierrette FRIMAS Philippe DAUMAS à Mickaël CAVALIER Gilles MOYNE à Claire ARAGONES Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER

> Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex Tél: 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • 🖬 • www.parcduluberon.fr



Envoyé en préfecture le 18/02/2020 Reçu en préfecture le 18/02/2020 Affiché le

ID: 084-258402346-20191219-2019_CS_57-DE

Frédéric SACCO à Paul FABRE

Etaient excusés:

Mesdames Sylvie FARE, Nadine CURNIER, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Dominique CONCA, Pascale LENGLET, Fabienne ELLUL, Céline HAYOT, Léa CHEVALIER

Messieurs Louis BISCARRAT, Julien AUBERT, Jean-Louis JOSEPH, Christian MOUNIER, Lucien GALLAND

Etaient également présents, sans voix délibératives :

Mesdames Isabelle CHARNOURDIE (suppléante de Monsieur CAVALIER), Maryvonne ROSELLO (Suppléante de Monsieur DECUIGNIERES), François DUPOUX (suppléant de Monsieur BOYER), Isabelle BAYONNETTE, Stéphanie MARI

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon;

Vu la convention d'objectifs 2015-2020 entre l'Etat, la Région, les Départements des Alpes de Haute Provence et de Vaucluse et le Parc naturel régional du Luberon ;

Vu le programme d'actions 2019;

Considérant le besoin d'améliorer les équipements de la maison du Parc par l'amélioration de l'accueil, l'installation de stores et/ou brise-soleil, l'installation de mobilier, la réfection de la façade et l'aménagement intérieur de certains bureaux, constituant la tranche 3;

Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le programme de travaux pour l'amélioration de l'accueil, l'installation de stores et/ou brise-soleil, l'installation de mobilier, la réfection de la façade et l'aménagement intérieur de certains bureaux, sous réserve de la mobilisation aboutie des aides sollicitées et constituant la troisième phase du programme d'équipement de la maison du Parc pour un montant total de 60 450 € HT et 72 540 € TTC:

	Montant
Equipement et travaux	60 450 €
Etude et maitrise d'œuvre	PM en interne €
TOTAL	60 450 €
TVA 20%	12 090 €
TOTAL TTC	72 540 €

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel associé à cette opération et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté ;

Envoyé en préfecture le 18/02/2020 Reçu en préfecture le 18/02/2020 Affiché le

ID: 084-258402346-20191219-2019_CS_57-DE

- SOLLICITE la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

	*	Montant	%
Région PACA	# ₍₁₎	48 360 €	80 %
Participation Parc du Luberon	1 +	12 090 €	20 %
TOTAL		60 450 €	100 %
TVA	Þ	12 090 €	a
TOTAL	5	72 540 €	a a a

- AUTORISE la Présidente à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

